



Devenir infirmier scolaire

Agir pour la prévention et l'éducation à la santé des élèves

- Accueillir et écouter les élèves et répondre à leurs besoins en santé
- Accompagner les élèves à besoins particulier
- Conseiller le chef d'établissement et la communauté éducative
- Contribuer aux projets de promotion de la santé

ÉDUCATION NATIONALE
Des femmes et
des hommes qui
changent la vie
pour toute la vie

Pourquoi pas vous ?

Quatre bonnes raisons de rejoindre l'académie de Rennes

- 1 Un métier qui a du sens, au service de notre jeunesse
- 2 Concilier vie professionnelle et personnelle
- 3 Travailler en équipe dans un lieu qui rassemble
- 4 Élargir vos compétences, dynamiser votre parcours

Des possibilités de recrutement sans concours

Prérequis

- Diplôme d'État d'infirmier ou équivalent
- Inscription à l'ordre des infirmiers

Conditions de travail

- Contrat à durée déterminée
- 1 800 € net au départ pour un temps complet
- 75% du titre de transport remboursés dans la limite de 104,04€/mois
- Mutuelle

Les + de l'Éducation nationale

- Préau : loisirs, culture et sports à tarifs préférentiels
- Pass éducation : gratuité des musées et monuments nationaux

Passer un concours :

- Concours d'infirmier de l'Éducation nationale (Catégorie A)

En savoir plus sur les concours : www.ac-rennes.fr/concours-et-examens-de-personnels



Nos offres d'emploi

Retrouvez toutes nos offres d'emploi avec ou sans concours sur www.ac-rennes.fr/l-academie-recrute